

Tarifs 2021

(tarifs applicables à compter du 1er avril 2021)

Bases hors taxes, applicables aux consommations domestiques

(Extrait de la Délibération du 08/03/2021)

Au profit d'Angers Loire Métropole :

EAU	1,23 €
ASSAINISSEMENT	1,47 €
Frais fixes annuels * :	Branchement de 20 mm (compteur de tout type) 38,60 €

*Ces frais sont facturés suivant le temps écoulé et le diamètre du branchement, voir détail au verso.

Au profit de tiers :

L'Agence de Bassin Loire Bretagne	Redevance Pollution domestique 0,30 €
	Modernisation des réseaux de collecte 0,15 €

Exemple d'une facture d'eau de 120 m3, avec un branchement de 20 mm, pour une période d'un an

Redevances	M3	P.U.	H.T.	Taux T.V.A	T.V.A.	T.T.C.
Eau	120	1,23	147,60	5,5%	8,12	155,72
Frais fixes annuels			38,60	5,5%	2,12	40,72
Assainissement	120	1,47	176,40	10%	17,64	194,04
Pollution domestique	120	0,30	36,00	5,5%	1,98	37,98
Modernisation réseaux de collecte	120	0,15	18,00	10%	1,80	19,80

448,26 €

Soit 355,40 € H.T. au profit d'Angers Loire Métropole
et 54,00 € H.T. au profit de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Toute consommation enregistrée est due, même si elle provient de fuites, visibles ou non. Aussi, nous vous conseillons de faire de fréquentes lectures de votre compteur, afin de pouvoir détecter le plus rapidement possible l'existence de débits anormaux.

Autres tarifs (H.T.)

FRAIS FIXES : facturés selon le diamètre du branchement et le temps écoulé			
15 mm & 20 mm	38,60 €	125 mm	470 €
30 mm & 40 mm	72 €	150 mm	500 €
50 et 60 mm	246 €	200 mm	600 €
80 mm	283 €	250 mm	750 €
100 mm	390 €	300 mm	1 160 €

Prestations diverses

Service de l'Eau :

Abonnement - Frais de dossier	25 €	Suppression de branchement	gratuit
Forfait relevé - facturation	45 €	Prise d'eau à compteur (2 constats)	63 €
Frofait mise en service (ouverture, fermeture, déplacement)	51 €	Dispositif de puisage - location/semaine	12 €
Pose/Dépose de compteur	88 €	Essai de poteau d'incendie	88 €
Contrôle des puits, forages et récupérateurs d'eau pluie avec usage à l'intérieur du bâtiment	de	Avec rejet au réseau d'assainissement	124 €
		Sans rejet au réseau d'assainissement	106 €
Pénalités pour vol d'eau sur la voie publique	1 200 €	Pénalités Obstacle au contrôle (30€ de frais de dossier + Pénalité journalière)	5 € / jour

Service de l'Assainissement :

DEBOUCHAGE DE BRANCHEMENT D'ASSAINISSEMENT (Intervention+déplacement)		
Intervention de l'hydrocureuse (tarif horaire)	Du lundi au samedi	135 €
	Dimanches et jours fériés	195 €
	La nuit de 22 h à 6 h	215 €
Déplacement de l'hydrocureuse	Forfait de déplacement (1/2 h)	52 €

PRESTATIONS DIVERSES

Déversement des produits de vidange (la tonne apportée)	15 €
Déversement des produits de curage (la tonne apportée)	45 €
Déversement de graisse (la tonne apportée)	12 €
Inspection télévisuelle de la partie privative des branchements	210 €
Vérification des installations existantes	106 €
Pénalités Obstacle au contrôle (30€ de frais de dossier + Pénalité journalière)	5 € / jour

Assainissement non collectif :

PRESTATIONS DIVERSES	
Contrôle de conception et de réalisation des installations neuves ou réhabilitées	122 €
Contrôle périodique du bon fonctionnement	78 €
Diagnostic des installations dans le cadre de cessions	106 €